

Éolien offshore. Résolument ancré à Saint-Quay

Publié le 05 février 2019 à 18h. Marina Chélin – Le Télégramme



Bertrand Guidez, responsable développement, et Emmanuel Rollin, directeur d'Ailes Marines, qui porte le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc.

Ce mardi 5 février, la société Ailes Marines, qui porte le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc, a réaffirmé son ancrage à Saint-Quay-Portrieux pour sa base de maintenance. Un choix auquel s'opposent les pêcheurs avec lesquels une concertation devrait être engagée.

Rappel du projet

Lancé par l'État en 2011, l'appel d'offres pour le projet de parc éolien en mer avait été remporté en 2012 par la société Ailes Marines, détenue à 70 % par Iberdrola, premier groupe énergétique espagnol. Un parc qui comprendra 62 éoliennes de 8 mégawatts (MW) chacune soit 496 MW au total. **"Ce qui représente la production d'électricité équivalent à la consommation de 835 000 habitants"**, selon Emmanuel Rollin, directeur d'Ailes Marines. La construction du parc est programmée pour 2021 avec une mise en service en 2023.

Quatre recours en cours

"Le 23 avril prochain, nous allons fêter le septième anniversaire de la désignation d'Ailes Marines en tant que lauréat. Une longue histoire...", a commenté Emmanuel Rollin, soulignant au passage que **"le projet possède l'ensemble des autorisations lui permettant d'être construit et ensuite exploité"**. Cependant, quatre recours (six dossiers en tout, un des recours ayant été divisé en trois dossiers), déposés par des associations de défense de l'environnement et des particuliers, sont encore à la cour administrative d'appel de Nantes ou au Conseil d'État. **"Nous pensons qu'au cours de 2019, nous aurons une bonne visibilité sur leur issue. Beaucoup d'entre eux seront terminés à la fin de cette année"**, pronostique Emmanuel Rollin.

Concertation à engager avec les pêcheurs

Pour ce qui concerne le port de maintenance, Ailes Marines a définitivement jeté son dévolu sur le port de Saint-Quay-Portrieux. **"C'est confirmé"**, garantit Emmanuel Rollin. **"Nous avons besoin d'un port avec un accès 24 h sur 24 afin que les trois bateaux, qui transporteront les techniciens de maintenance, puissent entrer et sortir à n'importe quelle heure"**. Un projet qui n'est cependant pas du goût des pêcheurs professionnels, qui soulèvent des problèmes de sécurité lors des manœuvres dans le port. **"Nous n'avons pas leur assentiment à ce jour"**, avoue le directeur d'Ailes Marines. **"Et nous sommes conscients qu'il y a encore beaucoup de concertation à mener"**. Sans en livrer les détails, le dirigeant a des propositions dans sa manche. **"Certaines permettraient d'aider les pêcheurs à réaliser leur travail dans des conditions meilleures que celles d'aujourd'hui..."**, assure-t-il.

Les emplois

Le projet de parc éolien en mer comprend au total cinq lots : les éoliennes, les fondations, la sous-station électrique, les câbles et l'installation. Les éoliennes seront produites au Havre par le fournisseur Siemens Gamesa dans ses deux usines (de nacelles et de pales), qui emploieront 750 personnes. Usines qui seront construites sur le deuxième semestre 2020 et qui commenceront leur production au deuxième semestre 2021.

Quant aux appels d'offres pour la sous-station électrique, les câbles et l'installation, le processus est en cours. Dernier lot, celui des fondations. **"Elles seront produites sur le port de Brest. Trois fournisseurs sont en lice avec l'obligation d'installer une activité industrielle sur le polder de Brest qui générera un minimum de 250 emplois sur deux ans"**. Reste la base de maintenance à Saint-Quay, où une centaine d'emplois verra le jour. **"Avec des variations saisonnières car l'activité est plus importante en été qu'en hiver"**. Enfin, en 2018, toutes entreprises confondues (Ailes Marines, RTE et tous les prestataires), plus de 110 personnes ont travaillé sur le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc, sur lequel 80 M€ ont été engagés à ce jour.